

Compte rendu

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

Lundi
7 avril 2025
Séance de 14 heures 45

Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République

Compte rendu n° 62

SESSION ORDINAIRE DE 2024-2025

**Présidence
de Mme Pascale Bordes,
vice-présidente**

- Examen, en application de l'article 88 du Règlement, des amendements, en deuxième lecture, à la proposition de loi, modifiée par le Sénat, visant à harmoniser le mode de scrutin aux élections municipales afin de garantir la vitalité démocratique, la cohésion municipale et la parité (n° 1245) (Mme Delphine Lingemann, rapporteure)..... 2
- Examen, en application de l'article 88 du Règlement, des amendements à la proposition de loi visant à réformer le mode d'élection des membres du Conseil de Paris et des conseils municipaux de Lyon et Marseille (n° 1247) (M. Jean-Paul Mattei, rapporteur)..... 2
- Informations relatives à la Commission 3



La séance est ouverte à 14 heures 45.

Présidence de Mme Pascale Bordes, vice-présidente.

La Commission examine, en application de l'article 88 du Règlement, des amendements, en deuxième lecture, à la proposition de loi, modifiée par le Sénat, visant à harmoniser le mode de scrutin aux élections municipales afin de garantir la vitalité démocratique, la cohésion municipale et la parité (n° 1245) (Mme Delphine Lingemann, rapporteure).

Les amendements qui n'ont pas été examinés lors de la réunion tenue en application de l'article 86 du Règlement ont été repoussés.

*

* *

Puis, la Commission examine, en application de l'article 88 du Règlement, des amendements à la proposition de loi visant à réformer le mode d'élection des membres du Conseil de Paris et des conseils municipaux de Lyon et Marseille (n° 1247) (M. Jean-Paul Mattei, rapporteur).

Article	Amendement	Auteur	Groupe	Sort
1 ^{er}	62	M. MATTEI Jean-Paul	Les Démocrates	Accepté
1 ^{er bis}	63	M. MATTEI Jean-Paul	Les Démocrates	Accepté
ap. 1 ^{er bis}	61	Gouvernement		Accepté
ap. 1 ^{er bis}	64	M. MATTEI Jean-Paul	Les Démocrates	Accepté
2	92	M. MATTEI Jean-Paul	Les Démocrates	Accepté
2	93	M. MATTEI Jean-Paul	Les Démocrates	Accepté
3	66	M. MATTEI Jean-Paul	Les Démocrates	Accepté
6	51	M. GRÉGOIRE Emmanuel	Socialistes et apparentés	Accepté
ap. 6	67	M. MATTEI Jean-Paul	Les Démocrates	Accepté

Les autres amendements qui n'ont pas été examinés lors de la réunion tenue en application de l'article 86 du Règlement ont été repoussés.

*

* *

La séance est levée à 14 heures 50.



Informations relatives à la Commission

La Commission a *créé* une *Mission flash* sur les transfèrements et extractions (*M. Romain Baubry et Mme Émilie Bonnivard, rapporteurs*).

La Commission a désigné *M. Jiovanny William*, rapporteur sur la proposition de loi visant à préserver les droits des victimes dépositaires de plaintes classées sans suite (n° 1138).

Membres présents ou excusés

Présents. - M. Romain Baubry, Mme Pascale Bordes, M. Vincent Caure,
Mme Delphine Lingemann, M. Jean-Paul Mattei

Excusés. - M. Roland Lescure, Mme Naïma Moutchou, M. Jiovanny William